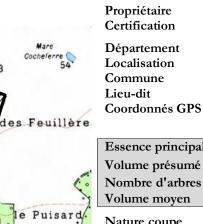
Vente Sur Pied et en Bloc





Propriétaire Commune de Saint Aubin non

Département Aisne (02)

Departement Aisne (02)

Localisation Noyon Sud-Est

Commune Saint Aubin

Lieu-dit Le Marais Communal

Es GPS Longitude : 3° 19' 36,71" E Latitude : 49° 51' 13,44" N

Essence principale Peupliers
Volume présumé 580 m3
Nombre d'arbres 450
Volume moyen 1,29 m3

Nature coupe coupe rase
Parcelle cadastrale
Surface

Coupe rase
ZB 56 partie
4 hectares environ

Limites Plaines/chemins/peinture

Marquage un point à la peinture rose au corps

Visite se reporter au plan ci-contre M. Philipon au 06 80 75 42 62

Lot estimé par JMP et LE

Expert Cabinet Jean-Marc Péneau

68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20

Mel: secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB Conditions particulières du 31 janvier 2018

		Diamètre mesuré à 1,3 m														Total		
Lot	Essence	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	Interaméricain		14	96	111	82	86	44	12	5						450	580	1,29
Observation:														450	580	1,29		

Clauses particulières

Exploitation: tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Terrain apte à la replantation. Mise en tas ou en andain soignés des rémanents. Houppiers, taillis et purges font partie de la vente et sont à enlever.

60

Visite

s Saul

Dépôt

Débardage: par temps sec ou de gel. Dégâts éventuels à la charge de l'acquéreur suivant le barème de la chambre d'agriculture.

Stockage: au Sud Est

Franc Val

Délai d'exploitation : 30 décembre 2018

Délai d'enlèvement : 6 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement: 20 % au comptant

40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.06.2018 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.10.2018

Caution: 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente

CVO: payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières » L'acquéreur La caution

